

## QUESTIONS INTERCATEGORIELLES

- **Combien de personnes par statut ont demandé le règlement du PEE ?**

La réponse sera donnée au compte rendu de la direction.

- **Vingt et un départs à la retraite prévus d'ici fin 2017, de quels services dépendent ces salariés ?**

Comment sont prévues les nouvelles organisations qui en découlent? Quand les salariés concernés seront-ils informés?

L'information sera transmise d'ici la fin du mois de juin. Et concernant les organisations ?

- **Les temps partiels seront-ils prioritaires pour ces nouvelles organisations de travail ?**

Oui, la priorité sera bien donnée aux personnes travaillant à temps partiel.

- **Data-journalisme : la valorisation de la data concerne l'éditorial et le hors éditorial, sera-t-elle ouverte à tous les salariés de l'entreprise ? Des formations seront-elles programmées ? Seront-elles qualifiantes ?**

Une personne avec des compétences spécifiques, salariée intra Sipa est recrutée avec pour mission de sécuriser et fiabiliser la base de données pour une meilleure exploitation liée à la monétisation. Il n'est pas pour le moment question de formation mais plutôt d'une sensibilisation. Nous en reparlerons à la rentrée lorsque le projet sera plus structuré.

## QUESTIONS EMPLOYES-OUVRIERS

### Secteur industriel :

- **Dans le cadre d'un décès dans une équipe, quelle est la procédure à suivre ? Quelles sont les mesures prises par la Direction quant à l'information faite aux salariés ? Quel accompagnement est prévu sur le moment ainsi que dans les jours suivants ? Pourriez-vous nous transmettre les règles concernant les droits du conjoint ? De quoi bénéficie-t-il ?**

La direction préconise qu'un membre de la direction soit présent pour transmettre l'information aux équipes. La seule présence des cadres ne suffit pas. Les délégués précisent qu'ils auraient aimé que la DRH ou qu'un membre de la direction intervienne le soir même pour gérer la situation.

Symboliquement, la démarche aurait été appréciée. La direction en prend note.

Les règles concernant les droits des conjoint(e)s selon le contrat de Prévoyance est accessible via l'intranet. Le service social est à l'entièr disposition du conjoint(e) afin de l'accompagner dans les démarches à suivre.

### Service expéditions :

- **Comment sont calculées les primes de fonction ?**

Les primes de fonction dépendent du nombre de services effectués en tant que « prime de fonction ». « L'écart » augmente dans le cas où le salaire du cadre est augmenté. Pour rappel, cette prime de fonction est en fait un écart entre le salaire cadre et celui de « faisant fonction ».

- **Pourquoi l'encadrement a demandé aux ouvriers de l'équipe en alternance de poser un congé suite à l'annulation d'un tirage planifié ?**

La direction confirme que le délai de prévenance de 72h a été respecté. Le choix a donc été donné aux salariés de travailler de nuit ou de poser un congé. Cela doit rester de l'ordre de l'exceptionnel.

- **L'équipe en alternance n'a toujours pas reçu le décompte pénibilité pour l'année 2015, à quelle date auront-ils ces documents ? Avez-vous bien fourni les informations nécessaires à la CNAV ?**

La direction va vérifier si les éléments ont bien été transmis auprès de la CNAV.

#### **Service Rotas :**

##### **- Qu'en est-il de l'étude de KLB sur la gâche papier ?**

Les délégués s'étonnent que le groupe de travail ait reçu l'étude KLB avec leurs préconisations sans qu'il y ait une nouvelle date de réunion de travail à suivre ! Y en a-t-il même une de prévue ? Les préconisations seront-elles mises en place et quand ? Demande des délégués d'un calendrier de suivi.

##### **- Pour les fins de tirage sur KBA, y a-t-il une procédure de validation du nombre d'exemplaires entre les services Rotas et Expéditions ?**

Une réflexion est en cours sur les fins d'éditions. La DRH est consciente de la problématique et va prendre en compte les remarques des délégués. Le manque de possibilité de communication directe entre les intervenants est une réelle difficulté. Aucun repère n'est visible concernant le chiffre final du tirage au niveau du compteur empileur. Une solution est vivement attendue.

##### **- Suite aux plaintes récurrentes des salariés concernant les bruits et après la réunion concernant la cabine Rotas sur les améliorations à réaliser, les travaux seront-ils faits avant l'été ?**

Des études, des constats mais toujours rien de mis en place ! La direction ne peut toujours pas donner un plan d'action !

##### **- Depuis que la Rédaction décide de la pagination du journal et surtout sur les pages du lundi, un nombre très important de changements de laize entre éditions en découle et engendre une multiplication de retards et d'incidents de la production. Qu'envisage La Rédaction quant à cette problématique ?**

La direction nous tiendra au courant.

Les délégués s'interrogent sur la méconnaissance de la direction concernant les incidences techniques liées à ce genre de paginations et du surcoût que cela engendre...

### **QUESTIONS CADRES**

##### **- L'Emploi d'Assistant(e) de Direction dépend de quelle catégorie professionnelle ?**

Cet Emploi dépend bien du statut cadre.

##### **- Pouvez-vous nous donner le coefficient mini et maxi ainsi que le salaire médian des Assistants de Direction ?**

Il n'y a pas de coefficient mini ni maxi mais un échelon d'entrée dans le poste que nous vous communiquerons au compte rendu.

##### **- Quelle est la date d'entrée du nouvel échelon 211 dans la grille Employé pour un poste d'Assistant(e) de Direction ?**

Cette qualification dépendait uniquement d'un cas particulier concernant un CDD de trois mois.

##### **- Pouvez-vous, nous fournir les indicateurs complémentaires de 2016 concernant les mouvements de l'année ?**

Ces indicateurs seront dans la BDES dès ce soir.

### **QUESTIONS JOURNALISTES**

##### **- Plan de mutations : combien de promotions sont attribuées ?**

Le plan sera diffusé demain mercredi 7 juin.